



**Les 20, 21 & 22 Septembre 2019
Au Château D'O à MONTPELLIER**



INSCRIPTION pour LES 3 JOURS de la MANIFESTATION :

Je m'engage à participer aux 3 jours de la manifestation sur un stand commercial de 3 mètres linéaires et à m'acquitter des frais d'inscription de 210 € x 20 % TVA = 252 € TTC

• Raison Sociale (les coordonnées communiquées apparaitront sur les outils de communication tels que le programme, les réseaux sociaux...) :

• Contact :

• Adresse :

• Tél : Portable : Mail :

• Nom de la personne présente à la vente : Portable :

• J'élabore des produits sous SIQO, précisez sous quel signe : BIO IGP LABEL ROUGE AOP

• Je suis adhérent au réseau « Bienvenue à la Ferme » : OUI NON

• Mes produits sont référencés Sud de France : OUI NON

Si NON :

je m'engage à enregistrer mes produits à la marque Sud de France d'ici la manifestation car l'adhésion (gratuite) à la marque est obligatoire pour participer à cette manifestation sauf si votre entreprise élabore des produits sous SIQO dont la dénomination comporte le terme « Sud Ouest » ex : Canard à Foie Gras du Sud Ouest, Porc du Sud Ouest, Vins du Sud Ouest...

j'atteste élaborer un ou plusieurs produits sous SIQO comportant le terme « Sud Ouest »

L'adhésion à la marque « Sud de France » se fait en ligne sur le site www.sud-de-france.com et ne prend que quelques minutes. La cellule Sud de France se tient à votre disposition pour vous accompagner au 04 67 22 93 72 ou par mail : fanny.loye@laregion.fr. Vous trouverez ci joint une brochure de présentation de la marque.

Je souhaite que mon stand se situe sur l'espace suivant (votre souhait sera respecté dans la mesure du possible. Les organisateurs pourront être amenés à vous positionner ailleurs) :

Espace SIQO : préciser sous quel espace BIO IGP LABEL ROUGE AOP/AOC

Espace Produits Fermiers « Bienvenue à la Ferme »

Espace SIQO : vente de produits sous SIQO uniquement (Bio, IGP, Label Rouge, AOP/AOC)

Espace Bienvenue à la ferme : vente de produits fermiers respectant le guide d'interprétation des produits BAF

■ Produits à la vente sur votre stand : listez les **produits vendus** + le ou les **signes de qualité** associés à vos produits (seuls les **produits sous signe officiel de qualité et d'origine (SIQO) + les produits fermiers Bienvenue à la Ferme** sont autorisés sur cette manifestation. Les **SIQO «en cours»**, pourront être également acceptés sous réserve de validation par l'INAO) :

.....
.....
.....

Attention un producteur de vins ne pourra pas vendre de vins au verre mais uniquement des bouteilles en raison de la présence du bar à vins.

Un viticulteur sous la tente Bio pourra vendre des produits ayant différents SIQO : 1 vin Bio, 1 vin IGP

• Ventes d'assiettes (préciser le contenu et le prix) :

Je certifie que mes produits à la vente sur l'événement sont tous sous **signe de qualité et d'origine**
OU

Je certifie que mes produits à la vente, respectent tous le guide d'interprétation produits fermiers Bienvenue à la Ferme

Attention, aucune vente de produits autres ne pourra être tolérée

Toute fausse déclaration sera sanctionnée par l'organisateur. Le producteur ne pourra pas participer à la manifestation s'il ne remplit pas une de ces 2 conditions.

• **Texte de l'enseigne de votre stand :**

Merci d'écrire le texte exact que vous désirez sur votre enseigne sur le format NOM ENTREPRISE ou PRODUCTEUR + CATEGORIE PRODUITS (ex : Marcel DUPOND - Miels et Pain d'Epices)

NOM ENTREPRISE ou PRODUCTEUR :

PRODUITS :

Remarques particulières concernant votre installation :

.....
.....
.....

Matériels que vous apportez :

• Précisions quant au type de matériel que vous apportez sur le stand (banque réfrigérée, plancha, frigo,...)

.....
.....
.....

Vos besoins : (NB : Chaque stand mis à disposition sera de 3 m linéaires et disposera de 1 table (2m X 0,73) et 2 chaises. Le matériel sera loué donc il n'y aura pas de supplément. Prévoyez du mobilier supplémentaire si besoin. En cas de changement de fonctionnement nous vous le ferons savoir.

- Branchement électrique non oui (**préciser Kw**)
(Puissance limitée à 2 Kw) – **Attention tout Kw supplémentaire sera facturé**

NB : Attention, le gaz est interdit sur le parc du Château D'O.

Toute personne qui ne respecte pas les mentions inscrites sur ce bulletin d'inscription, le livret sanitaire de la Mairie de Montpellier, les conditions générales de location et la charte de bonne conduite sera exclue de la manifestation.

- Type de véhicule présent sur le Château D'O pour décharger et charger la marchandise :
.....

Son immatriculation :

- Type de camion frigorifique stationnant sur le Domaine durant les 3 jours (uniquement si indispensable) :
.....

Son immatriculation.....

La manifestation portant sur la valorisation des produits sous signe de qualité, les emplacements seront accordés en priorité aux entreprises vendant des produits sous SIQO.

La sélection des exposants se fera dans la limite des places disponibles en priorité sur les produits disposant d'un SIQO, en fonction de la date de réception du bulletin, en tenant compte d'un équilibre entre les familles de produits et dans un souci d'équité nous tenterons d'établir une représentativité régionale.

L'exposant doit être à jour de ses paiements à la Chambre Régionale d'Agriculture mais également de ses cotisations sociales

L'exposant s'engage à respecter les horaires de présence sur la manifestation et ne s'autorisera pas à quitter la manifestation avant que l'organisateur lui en ait donné l'autorisation, même en cas d'intempéries (pluie, neige...)

En cas d'annulation de location du stand, la Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie se verra dans l'obligation d'encaisser les frais d'inscription si l'emplacement n'était pas reloué.

Date limite d'inscription le 10 Mai 2019

Lu et approuvé, le

Cachet et signature

A retourner à

**Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie – Site de Lattes
Mas de Saporta – CS 30012
34875 LATTES CEDEX**

Prezchendzensky Nadia – Tél : 04 67 20 48 07/Fax : 04 67 20 88 80

Mail : nadia.prezchendzensky@occitanie.chambagri.fr

Accompagné de votre chèque de participation adressé à l'ordre de **l'agent comptable de la CRA Occitanie**
Votre inscription ne pourra être prise en compte sans votre règlement (le chèque sera encaissé à l'issue de la manifestation).